

## AGENCE EUROPÉENNE POUR LA SÉCURITÉ ET LA SANTÉ AU TRAVAIL (EU-OSHA) cherche à recruter un D'UN CONSEILLER JURIDIQUE

Venez rejoindre l'EU-OSHA, une agence dynamique de l'Union européenne basée dans la ville très vivable de Bilbao, en Espagne! Nous sommes une équipe de 65 membres du personnel chargée de promouvoir des lieux de travail sûrs, sains et productifs au moyen d'informations techniques, scientifiques et économiques qui soutiennent l'élaboration des politiques et la prévention des risques sur le lieu de travail.

Nous recherchons un esprit d'équipe constructif et enthousiaste, doté d'une solide expérience juridique et capable de **travailler confortablement avec un large éventail de cadres juridiques dans le cadre d'un rôle consultatif pour un contrat à long terme renouvelable de trois ans**<sup>1</sup>.

Dans notre environnement multiculturel dynamique et respectueux, nous favorisons l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée et offrons des formules de travail flexibles telles que le travail à temps partiel, les horaires flexibles et le télétravail.

*En rejoignant l'EU-OSHA, en plus de recevoir un salaire attrayant, vous serez couvert [par l'assurance maladie commune de l'UE](#) et contribuerez [au régime de pension de l'UE](#). Pour de plus amples informations sur nos activités, veuillez consulter le site <http://osha.europa.eu> et pour de plus amples informations sur les conditions contractuelles et de travail, voir [la section 6](#) du présent avis de vacance.*

Si vous possédez le profil que nous recherchons et que vous souhaitez rejoindre l'équipe de l'EU-OSHA, **envoyez-nous votre candidature!**

### EU-OSHA/TA/24/01 — CONSEILLER JURIDIQUE (AD8)<sup>2</sup>

#### 1 CADRE DU POSTE

Le conseiller juridique fournit des conseils au directeur exécutif, au conseil d'administration et aux unités de l'EU-OSHA, dans le respect du droit de l'Union, en vue de garantir un environnement juridique solide pour les activités de l'Agence, y compris en recensant et en atténuant les risques juridiques, ainsi qu'en fournissant des propositions, des analyses et des avis juridiquement solides en cas de procédures précontentieuses et de litiges.

#### 2 PROFIL DU POSTE

Sous l'autorité directe du directeur exécutif de l'Agence, le conseiller juridique sera chargé des principales tâches suivantes:

- Fournir des conseils juridiques au directeur exécutif, au conseil d'administration et aux unités de l'EU-OSHA dans tous les domaines de la mise en œuvre et de l'interprétation du statut des fonctionnaires et du régime applicable aux autres agents (CEOS), ainsi que sur toutes les questions interinstitutionnelles, selon les besoins.

<sup>1</sup> Il peut être renouvelé pour une période de cinq ans. Tout renouvellement ultérieur se ferait pour une durée indéterminée.

<sup>2</sup> Ce document, initialement rédigé en anglais, peut être traduit **automatiquement** dans d'autres langues de l'UE. Dans ce cas, la version originale anglaise prévaudra à toutes fins.

- Traiter les demandes et les (pré-) litiges pertinents en fournissant des réponses aux demandes et réclamations au titre de l'article 90 du statut, dans les affaires introduites par des membres du personnel de l'EU-OSHA;
- Représenter l'EU-OSHA dans les procédures judiciaires devant les juridictions nationales et européennes, y compris en participant aux audiences;
- Fournir des conseils juridiques dans tous les domaines de la mise en œuvre et de l'interprétation du règlement financier de l'EU-OSHA et traiter les réclamations et les litiges pertinents si nécessaire, y compris en ce qui concerne les questions contractuelles et les questions liées aux procédures de passation de marchés.
- Fournir des conseils juridiques sur la mise en œuvre du règlement financier de l'UE, les questions contractuelles et les questions de passation de marchés.
- Contribuer à l'élaboration de décisions juridiquement solides et d'autres actes connexes pour le conseil d'administration ou le directeur exécutif.
- Assurer la liaison et maintenir des relations de travail efficaces avec les homologues des institutions de l'UE et d'autres parties prenantes de l'EU-OSHA, ainsi qu'avec les autorités nationales.
- Représenter l'EU-OSHA au sein du réseau juridique interagences (IALN) et dans ses interactions avec autres institutions de l'UE.

### 3 CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

Pour être considérés comme admissibles à la présente procédure de sélection, les candidats doivent satisfaire à l'ensemble des exigences suivantes:

#### Conditions générales

Les candidats devront:

- être ressortissants de l'un des États membres de l'Union européenne, de l'Islande, de la Norvège ou du Liechtenstein (parties à l'accord EEA);
- se trouver en position régulière au regard des lois applicables en matière militaire;
- offrir les garanties de moralité requises pour l'exercice de ses fonctions<sup>3</sup>;
- avoir les aptitudes physiques requises pour l'exercice des fonctions.

#### Formation et expérience professionnelle

Les candidats doivent avoir un niveau d'enseignement correspondant à un cycle complet d'études universitaires d'au moins:

- quatre ans sanctionnés par un diplôme, suivis d'une expérience professionnelle totale à temps plein d'au moins 9 ans.

#### OU

- trois ans sanctionnés par un diplôme, suivis d'une expérience professionnelle totale à temps plein d'au moins 10 ans.

Seuls les diplômes qui ont été délivrés dans les États membres de l'UE ou qui font l'objet de certificats d'équivalence délivrés par les autorités desdits États membres seront pris en considération.

---

<sup>3</sup> Avant d'être nommé, la preuve de l'absence de casier judiciaire est nécessaire.

### Connaissances linguistiques

Les candidats doivent posséder une connaissance approfondie<sup>4</sup> d'une des langues officielles de l'UE et une connaissance satisfaisante d'une autre langue<sup>5</sup> de l'UE dans la mesure nécessaire à l'exercice de leurs fonctions.

## 4 CRITÈRES DE SÉLECTION

Les critères suivants seront utilisés pour évaluer les candidats admissibles au moyen de leur candidature, de leur entretien et de leur (s) épreuve (s) écrite (s).

### 4.1. Principaux critères de sélection

Pour que leur candidature puisse être examinée plus avant, les candidates doivent remplir TOUTES les critères essentiels suivants:

#### Éducation

- Un diplôme universitaire complet d'au moins 3 ans en droit.

#### Expérience et compétences professionnelles

- Anglais: au moins niveau C1 dans toutes les dimensions<sup>6</sup>
- Au moins 9 ans d'expérience professionnelle correspondant aux fonctions du profil de poste;
- Au moins 5 ans d'expérience professionnelle (au cours des 9 années susmentionnées) en rapport avec la fourniture de conseils juridiques sur la mise en œuvre:
  - le statut des fonctionnaires et le régime applicable aux autres agents (RAA) et la jurisprudence applicable, **ou**
  - Le droit national du travail de l'UE **ou**
  - règles applicables au personnel dans les organisations internationales ou publiques.

Seules les candidatures satisfaisant à tous les critères de sélection essentiels susmentionnés seront notées au regard des autres critères de sélection énumérés ci-dessous, au point 4.2.

### 4.2. Autres critères de sélection

Le non-respect d'un ou de plusieurs de ces autres critères de sélection n'entraînera pas l'exclusion des candidats de la procédure de sélection, mais cela peut affecter leurs chances d'être invités à un entretien et à une ou plusieurs épreuves écrites.

#### Expérience professionnelle, connaissances et compétences

- Expérience de la rédaction de documents juridiques complexes (avis juridiques, dossiers précontentieux/contentieux, décisions et politiques);
- Expérience de la fourniture de conseils juridiques sur la mise en œuvre des directives de l'UE sur les marchés publics et les questions contractuelles;
- Qualifications professionnelles dans le domaine juridique (examen de barreau);
- Connaissance du droit espagnol du travail;
- Expérience des procédures contentieuses de l'UE;
- Espagnol: au moins le niveau B2 dans toutes les dimensions<sup>7</sup>;

#### Compétences comportementales

- Excellente communication: aptitude à communiquer de manière claire et précise, tant oralement que par écrit;

<sup>4</sup> Équivalent au niveau C1 dans toutes les dimensions telles que définies dans le [cadre européen de référence pour les langues](#)

<sup>5</sup> Équivalent au niveau B2 dans toutes les dimensions telles que définies dans le [cadre européen de référence pour les langues](#)

<sup>6</sup> Équivalent au niveau C1 dans toutes les dimensions telles que définies dans le [cadre européen de référence pour les langues](#)

<sup>7</sup> Équivalent au niveau B2 dans toutes les dimensions telles que définies dans le [cadre européen de référence pour les langues](#)

- Excellente analyse et résolution de problèmes: aptitude à identifier les faits critiques dans des questions complexes et à élaborer des solutions créatives et pratiques;
- Responsabilisation: aptitude à s'approprier et à prendre des initiatives pour fournir du travail à un niveau de qualité élevé.

## 5 PROCÉDURE DE SÉLECTION

Un comité de sélection est nommé pour cette procédure de sélection. Sa composition est la suivante: Donianzu Murgiondo, Elena Ortega, Lorenzo Munar, ainsi qu'un membre d'une autre agence de l'UE.

Les travaux du comité de sélection et ses délibérations sont confidentiels. Les candidats ne peuvent entrer en contact direct ou indirect avec eux, ni y avoir personne en leur nom. Toute violation de cette règle constitue un motif d'exclusion de la procédure de sélection.

Toute demande d'information doit être adressée par courrier électronique uniquement à l'adresse [recruitment@osha.europa.eu](mailto:recruitment@osha.europa.eu), en mentionnant la référence de la procédure (EUOSHA/TA/24/01).

La procédure de sélection se déroulera en trois phases.

### Phase 1 — Examen des demandes

#### 1.1. Éligibilité

Le comité de sélection évaluera si les candidats remplissent les critères d'admissibilité avec l'aide de la section RH, qui procédera à un examen préliminaire de toutes les candidatures. Seules les candidatures satisfaisant à tous les critères d'éligibilité (voir le point 3 ci-dessus), conformément à la déclaration sur l'honneur des candidats, passeront à la phase suivante. Les candidats qui ne remplissent pas un ou plusieurs des critères d'admissibilité à la date limite de dépôt des candidatures seront exclus. Les candidats peuvent voir le statut de leur candidature dans le cadre de l'outil de recrutement de l'EU-OSHA. Cette étape a généralement lieu dans un délai d'un mois à compter de la date limite de dépôt des candidatures.

#### 1.2. Sélection pour entretien et épreuve (s) écrite (s)

Le comité de sélection évaluera les informations<sup>8</sup> fournies dans les candidatures au regard des critères énumérés au point 4. Les candidats présentant les candidatures les plus appropriées seront invités à un entretien et à une ou plusieurs épreuves écrites. Environ 6 candidats devraient être invités. À titre indicatif, cela devrait avoir lieu aux alentours du 17 juin 2024.

### Phase 2 — Entretiens et épreuve (s) écrite (s)

Le comité de sélection évaluera l'expérience professionnelle, les connaissances, les aptitudes et les compétences comportementales des candidats conformément au point 4, ainsi que leur motivation.

L'entretien et le ou les tests, dont une partie sera anonymisée, se dérouleront en anglais et à distance.

Pour les candidats dont la langue maternelle ou la première langue est l'anglais, le niveau<sup>9</sup> de leur 2e langue de l'UE déclaré dans leur acte de candidature doit être testé par des moyens appropriés. La connaissance d'autres langues pertinentes indiquée par le candidat dans son acte de candidature peut également être évaluée.

À l'issue de cette phase, le comité de sélection soumettra au directeur exécutif la liste des candidats ayant atteint au moins 70 % des points attribués aux compétences comportementales et à la motivation et au moins 70 % des points attribués à l'expérience professionnelle, aux connaissances et aux compétences.

---

<sup>8</sup> Les motivations écrites par les candidats dans leur candidature ne sont ni prises en considération ni évaluées lors de l'examen des candidatures (phase 1).

<sup>9</sup> Équivalent au niveau B2 dans toutes les dimensions telles que définies dans le [cadre européen de référence pour les langues](#)

### Phase 3 — Offre éventuelle d'emploi ou inclusion dans la réserve

Compte tenu de la liste soumise par le comité de sélection, le directeur exécutif peut discuter plus avant avec un ou plusieurs candidats de leur parcours et de leur motivation avant de décider du candidat le plus apte à une éventuelle offre d'emploi et/ou de l'inscription de candidats aptes sur une liste de réserve, le cas échéant. Cette étape devrait avoir lieu dans un délai d'un mois à compter de la date de l'entretien. La liste de réserve sera, le cas échéant, valable jusqu'au 31/12/2025 et pourra être prorogée. L'inscription sur la liste de réserve ne garantit pas l'offre d'emploi.

Avant une éventuelle offre d'emploi, une vérification des références peut être organisée.

## 6 ENGAGEMENT ET CONDITIONS D'EMPLOI

Le contrat d'engagement est, conformément à l'article 2, point f), du régime applicable aux autres agents de l'Union<sup>10</sup> européenne (CEOS), pour un contrat de longue durée de trois ans en tant qu'agent temporaire du groupe de fonctions AD, grade 8, qui ne peut être renouvelé qu'une fois pour une durée déterminée (5 ans). Tout renouvellement ultérieur se ferait pour une durée indéterminée. Le titulaire du poste sera soumis à une période probatoire de 9 mois.

L'EU-OSHA ne sera tenue à l'offre d'emploi que si le candidat retenu, avant la signature du contrat, a :

- a fourni l'original ou des copies certifiées conformes de tous les documents demandés prouvant, par exemple, leur éligibilité,
- ont été soumis à l'examen médical obligatoire qui établit qu'ils remplissent les conditions d'aptitude physique nécessaires à l'exercice des fonctions,
- a informé l'EU-OSHA de tout conflit d'intérêts réel ou potentiel et a été considéré comme n'ayant aucun intérêt personnel de nature à compromettre son indépendance ou tout autre conflit d'intérêts au moyen d'un formulaire spécifique.

### Environnement du poste

Le poste est basé à Bilbao et les membres du personnel doivent résider à Bilbao ou dans ses environs. Le titulaire du poste travaillera dans un environnement multiculturel où un dialogue permanent entre la direction de l'EU-OSHA et le personnel, y compris les représentants du personnel, est considéré comme vital.

À l'EU-OSHA, nous encourageons les formules souples de travail et nous nous efforçons d'assurer l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée de notre personnel. Par exemple, conformément aux règles en vigueur, le temps de travail est basé sur une moyenne de 40 heures par semaine et nous proposons un travail à temps partiel, des horaires de travail flexibles et le télétravail. **Le télétravail à partir de Bilbao et de ses environs est possible jusqu'à 60 % par semaine.** En outre, il est également possible de télétravailler **jusqu'à 10 jours par an depuis l'extérieur de Bilbao et ses environs.**

### Régime pécuniaire et avantages sociaux

La rémunération des membres du personnel se compose d'un **traitement de base** et d'éventuelles indemnités versées en euros, pondérées par le coefficient correcteur pour l'Espagne (actuellement 94,7 %).

Les agents **peuvent avoir** droit à diverses **indemnités** en fonction de leur situation personnelle, notamment à l'indemnité d'expatriation (4 % du traitement brut de base) ou à l'indemnité de dépaysement (16 % du traitement brut de base) et aux allocations familiales (telles que l'allocation de foyer, l'allocation pour enfant à charge, l'allocation préscolaire et l'allocation scolaire).

---

<sup>10</sup> Le texte intégral des lignes directrices peut être [consulté ici](#).

Le salaire du titulaire de poste est soumis à un impôt communautaire prélevé à la source et est **exonéré de l'impôt national**. Le train de mesures salariales comprend les cotisations aux régimes de sécurité sociale et de pension de l'UE.

À titre indicatif, le salaire mensuel net d'un agent temporaire AD8, échelon 2 (c'est-à-dire ayant 12 ans d'expérience professionnelle après le niveau d'études requis) est d'environ 7,100 EUR pour un expatrié, célibataire, et d'environ 9,100 EUR pour un expatrié avec 2 enfants en préscolaire.

Dans certaines circonstances, notamment lorsque le titulaire de poste est tenu de changer de lieu de résidence pour prendre ses fonctions, l'Agence peut également rembourser certaines dépenses encourues, notamment les frais de déménagement.

À partir du 1<sup>e</sup> jour, le personnel est couvert contre les risques de maladie et d'accident par le régime commun d'assurance maladie (RCAM) de l'UE. Le RCAM rembourse 80 à -85 % de la plupart des frais de santé et, en cas d'accident, il rembourse jusqu'à 100 %.

Le personnel a également la possibilité de percevoir une pension de l'UE après seulement 10 ans de travail pour une institution de l'UE. L'âge normal de la retraite est de 66 ans, mais il est également possible de partir à la retraite dès 58 en déduisant le montant de la pension.

Pour en savoir plus sur les avantages du travail pour l'EU-OSHA, veuillez cliquer sur ce [lien](#).

### Continuité de l'emploi au sein des agences de l'UE

Si le (s) candidat (s) retenu (s) est (sont) titulaire (s) d'un contrat d'agent temporaire relevant de l'article 2, point f), et remplit les conditions requises pour un transfert en vertu des modalités d'exécution relatives à l'engagement et à l'utilisation d'agents temporaires, la tranche de grade qui peut être prise en charge pour ce poste est AD8-AD11.

## 7 PROCÉDURE DE CANDIDATURE

### Engagement en faveur de l'égalité des chances

L'EU-OSHA est un employeur d'égalité des chances et encourage vivement les candidatures de tous les candidats qui remplissent les critères d'éligibilité et qui sont intéressés par le poste. L'EU-OSHA s'engage à répondre aux besoins des candidats et des candidats sélectionnés qui peuvent avoir des besoins particuliers (par exemple pour des raisons de handicap). L'EU-OSHA veille à ce que sa procédure de sélection n'opère aucune discrimination fondée sur le sexe, la couleur, la race, l'origine ethnique ou sociale, les caractéristiques génétiques, la langue, la religion ou les convictions, les opinions politiques ou toute autre opinion, l'appartenance à une minorité nationale, la fortune, la naissance, un handicap, la nationalité, l'âge, l'orientation sexuelle ou l'identité de genre.

### Demande

Les candidats doivent soumettre leur candidature au moyen de l'outil de recrutement électronique de l'Agence [\[ici\]](#).

Les candidats doivent d'abord créer un compte dans l'outil eRecruitment, puis soumettre leur candidature.

La candidature doit être introduite dans l'outil eRecruitment au plus tard le vendredi **19/04/2024 à 13h00, heure de Bilbao**.

Il est vivement recommandé aux candidats de ne pas attendre la date limite de dépôt des candidatures. L'EU-OSHA n'est pas tenue responsable d'éventuels retards dans l'introduction des demandes dus à des difficultés techniques ou à tout autre facteur pouvant survenir à la dernière minute.

Les candidats peuvent vérifier le statut de leur candidature dans le cadre de l'outil eRecruitment et les principales étapes de la procédure de sélection sur le [site web](#).

## 8 PROTECTION DES DONNÉES

L'EU-OSHA respecte la vie privée de ses candidats et traite leurs données à caractère personnel conformément au [règlement \(UE\) 2018/1725](#). Pour de plus amples informations, veuillez cliquer sur ce [lien](#).

## 9 VOIES DE RECOURS

Les candidats peuvent introduire une demande de réexamen ou une réclamation dans les délais fixés et comme indiqué dans le [lien](#) suivant.